

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 31 mai 2013

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3838-2013.

Révision partielle de la décision D-2013-037 rendue au dossier R-3814-2012 (cause tarifaire 2013-2014 d'Hydro-Québec Distribution).

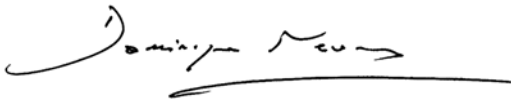
**Argumentation de la *Coalition environnementale*, constituée de SÉ-AQLPA, du GRAME et du ROÉÉ.**

---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli l'argumentation de la *Coalition environnementale* (avec les autorités jointes et quatre pièces qui avaient été produites au dossier R-3814-2012). Cette argumentation a été approuvée et signée par les trois regroupements membres de la Coalition, à savoir l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)* représentées par le soussigné, le *Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME)* représenté par M<sup>e</sup> Geneviève Paquet et le *Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ)* représenté par Franklin Gertler, Étude légale (par M<sup>e</sup> Franklin S. Gertler et M<sup>e</sup> Pascale Boucher Meunier).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. Hydro-Québec Distribution.  
Coalition canadienne d'énergie géothermique (CCÉG).  
AQCIÉ-CIFQ.  
Les autres intervenants du dossier R-3814-2012.